

[Texte]

that we stop every truck that goes to the grade, but we do have inspectors in plants. We do not grade them, that is perfectly correct, but we inspect them.

• 2110

Mr. Peters: I am not arguing that they are not graded and I am not arguing that they are not good grades, I am just saying the guy that is designated, the broker, the guy that has the licence to operate not on his own—and this is where the trouble, of course, with this boundary comes—not that he has the right to go across the border but that he has the right to see the grade because he is an agent of the other one. It may be—and because you say so I am sure it is correct—that Ontario meets the federal grade because they ship into interprovincial markets, but that is not set because he is broker. We did not give him that power because he was a broker, we obviously gave him that power from something else. I suggest that if that is not what we mean then maybe it is just a matter of changing the wording. If that is not what we mean then we should make it fairly simple. I am not sure if I would agree that we should designate bodies at all. I am not sure that they should be able to do this in interprovincial trade. It is supposed to be an interprovincial marketing agency. It is supposed to be a national marketing agency and a national marketing agency would make an interprovincial agency. Of course, it would not give it any control in the export market, and that is where brokers might come in, but for interprovincial—

The Chairman: Mr. Williams wants to comment and then Mr. Pringle.

Mr. Williams: The only point I wanted to make, Mr. Chairman, was that the word "bodies" is used simply to give the widest possible connotation and the concept was that it could include a provincial agency, it could include brokers, it could include any kind of a firm, processors, anybody at all, depending upon what the national marketing board in its wisdom felt was the best way of handling its own business.

The Chairman: Mr. Pringle.

Mr. Pringle: Mr. Chairman, that is the statement I want to make. I feel, respectfully, that we are a bit confused. Actually, we are referring to the designation of bodies through which any regulated product can be sold interprovincially, and we make reference to that fact because it can exercise its power over any variety, class or grade of any such product, so it gives them a wide scope. In some agencies I would estimate that there may not be too many bodies designated by virtue of the fact they would be handling a direct line such as vegetables, whereas other products which go through recognized processors, each processor will be a designated body and they will have to handle it, so they must have this power to designate a body. In some instances they will designate trucks to handle this product so that they will be able to maintain records and know exactly how their product is

[Interprétation]

à nouveau. Je n'entends pas par là que nous arrêtons chaque camion, mais nous avons dans les usines des inspecteurs. Nous ne les classifions pas nous-mêmes, c'est exact, mais nous en faisons l'inspection.

M. Peters: Je ne prétends pas qu'ils ne sont pas qualifiés et je ne prétends pas qu'ils ne sont pas de bonne catégorie, je dis simplement que la personne qui est désignée, le courtier, c'est lui qui est licencié pour exploiter à son compte—et c'est ici, bien sûr, que survient le problème relatif à cette frontière, non pas que cette personne ait le droit de franchir la frontière, mais qu'il ait le droit d'établir la catégorie parce qu'il est un agent de l'autre. Il se peut—et vu que vous le dites, je n'en doute pas—que l'Ontario soit à la hauteur des catégories fédérales parce qu'ils expédient sur des marchés interprovinciaux, mais ceci n'est pas établi parce qu'il est un courtier. Nous ne lui conférons pas ce pouvoir parce qu'il est un courtier, nous l'avons fait pour un autre motif. A mon avis, si ce n'est pas ce que nous entendons, il faudrait peut-être modifier un peu le libellé. Si ce n'est pas ce que nous entendons, il faudrait alors simplifier la chose. Je ne suis pas tellement sûr que je conviendrais que nous devons désigner des organismes. Je ne suis pas sûr que je convienne qu'ils doivent habilités à pratiquer ce commerce interprovincial. Il est sensé s'agir d'un office de commercialisation interprovincial. Il est sensé s'agir d'un office de commercialisation national et un office de commercialisation national créerait un office interprovincial. Bien sûr, cela ne lui conférerait pas de maîtrise sur le marché d'exportation et c'est ici qu'interviendraient peut-être les courtiers à l'égard du commerce interprovincial...

Le président: Monsieur Williams veut dire un mot puis M. Pringle.

M. Williams: Je veux tout simplement signaler, monsieur le président, que le mot «organismes» n'est utilisé que pour conférer le sens le plus étendu possible et l'idée était d'inclure un office provincial, il pourrait aussi comprendre les courtiers, il pourrait comprendre tout genre de sociétés, de transformateurs, n'importe qui, suivant ce que le Conseil de commercialisation nationale jugerait bon, dans sa sagesse, comme méthode opportune de traiter ses propres affaires.

Le président: Monsieur Pringle.

M. Pringle: Monsieur le président, c'est justement la déclaration que je voulais faire. Je crois que nous sommes un peu confus. En fait, nous nous en reportons à la désignation des organismes par l'intermédiaire desquels sont vendus interprovincialement tous les produits réglementés, et nous faisons allusion à ce fait parce qu'il peut exercer ses pouvoirs sur quelques variétés, catégories de tous produits de ce genre, de sorte qu'ils disposent d'un vaste choix. Dans certains offices, je pense qu'il n'y aurait pas beaucoup d'organismes de désignés vu qu'il s'en tiendrait à un produit donné, comme les légumes, tandis que les autres produits qui passent dans les mains de transformateurs accrédités, chaque transformateur deviendra un organisme désigné et il devra manipuler le produit de sorte qu'il lui faudra jouir de ce pouvoir de désigner un organisme. Dans certains cas, ils désigneront des camions